

Votre contact

Monsieur Virgile Curtit
03 88 35 35 38

Durée

3 jours
21 heures

Prérequis

Personnel ayant des connaissances en
électricité

Effectif

Minimum 6 participants
Maximum 10 participants

Moyens pédagogiques et techniques

Face à face pédagogique avec un
formateur expérimenté
Travaux pratiques
Evaluation des savoirs et des savoirs
faire
Supports de cours informatique et vidéo
projection
Salle de formation équipée d'un plateau
technique BT et HT dans nos locaux.

Formateur

Formateur disposant d'une expérience
dans l'électricité.

Suivi et évaluation

Questionnaire avec questions
fondamentales définies par la norme.
Exercice pratique avec critères
d'acceptation définis par la norme.

Validation

Après validation des tests, un avis
nominatif et individuel sera rédigé puis
adressé à l'employeur.
Un titre NFC 18-510 accompagne
l'avis pour modèle

Objectifs de la formation

Selon la NORME NF C 18-510

- Être capable d'effectuer des travaux d'ordres électriques
- Être capable d'effectuer des interventions générales en basse tension (maintenance, dépannage...)
- Être capable d'effectuer des consignations / déconsignations en basse tension et ou haute tension
- Être capable de remplir les documents administratifs
- Être capable de définir, de signaler, de délimiter les zones à risques électriques
- Être capable de mettre en place les mesures de prévention adaptées aux risques

Public

Personnel intervenant sur :

- Les installations du bâtiment, des travaux publics et du génie civil.
- Les installations utilisées pendant les phases de construction ou de réparation
- Les installations des activités agricoles et des chantiers forestiers (élagages, etc...)
- Les installations des atmosphères explosives
- Les installations de soudage, métallurgie, chaudronnerie et mécanique présentant des risques de choc électrique
- Les installations électriques temporaires telles que stands situés dans des champs de foire, des marchés, des parcs de loisirs et des lieux d'expositions ou de spectacle
- Les installations d'éclairage public et privé

Contenu

- La réglementation sur les risques électriques
- Les grandeurs fondamentales électriques (l'intensité, la tension, la résistance et la puissance)
- Sensibilisation aux risques électriques
- Préventions des risques électriques
- Les zones à risques électriques
- Les instructions de sécurité et balisage de la zone de travail
- Les différents domaines de tension AC / DC
- L'habilitation (symboles et définition)
- Les prescriptions et documents administratifs
- Les moyens de protections collectifs et individuels
- Les différentes classes de matériel
- La consignation / déconsignation
- Les limites de l'habilitation B1/H1 - B2/H2 - BC/HC - BEx/HEX - BR
- Les instructions de sécurité lors d'essais
- La conduite à tenir en cas d'accident
- La conduite à tenir en cas d'incendie électrique
- Contrôles individuels notés, QCM suivant l'habilitation visée
- Travaux pratiques évalués suivant l'habilitation visée